



## UNION ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

### RÉGION ORNITHOLOGIQUE DU SUD-EST (ROSE)

Association régie par la loi du 1 Juillet 1901 déclarée le 30-11-83, Journal Officiel du 3-1-84



## COMPTE RENDU DU CONGRES DE LA ROSE

Dimanche 26 Mars 2017 LAMBESC (13)

Sont Présents :

Les Présidents ou les représentants de 13 clubs :

M. Doumergue, M Lecomte, M. Gleizes (OCPH) ; M. Palauqui, M. Touzri (OCA) ; M. et Mme Copin , M. Christy, M. Quesada (OCPA) ; M. Quantien, M. Bonilla, M. Bumb, M. Perez(UOEB) , M Cauquil, M. Blazy, M. Benavente (OCG) ; M. et Mme Catalano, M et Mme Brau, M. Bisquerra (OCI) ; M. Lamoot, M. Cascaks (UOM) ; Mme Tarnus, M. Villon, M Vettesse, M. Martin (AOP) ; M. Bourhis, Mme Inghiltera (AOH) ; M. Delestrade (AOM), M. Channoy, M. Helliott, M. Cargino (ORNIA), M. Antona (UOC) , M.Hernu (CODA).

Guy souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants, et remercie Jean-Claude Quesada pour la mise à disposition de la salle. Une minute de silence est ensuite observée en mémoire de nos disparus.

### VIE DE LA RÉGION

#### Rapport moral (Annexe 1)

Celui-ci est bien triste au regard de la situation sanitaire nationale liée à la grippe aviaire. En effet deux concours ont dû être annulés sur les six prévus, celui d'Antibes et de l'OCP ce dernier ayant entraîné le retrait du club de la ROSE pour des motifs qui ne semblent pas cohérents. Pour l'avenir, le régional sera maintenu en toutes circonstances même en cas d'organisation du national par la ROSE. Quarante quatre éleveurs ont participé au Mondial à Almeria avec 314 oiseaux pour 46 médailles, les plus vives félicitations sont adressées aux lauréats. La région est bien représentée en juges et élèves juges. Par ailleurs le site et les infos de la ROSE doivent désormais permettre de s'exonérer des distributions sous format papier des divers documents concours. Une mise à jour des adresses mails semble nécessaire. La seconde commande des cageots de transport a été moindre heureusement pour les finances de la région, la troisième et dernière ne sera pas subventionnée. Les événements de cette fin d'année n'ont pas aidé à la cohésion de la ROSE mais cette dernière doit s'adapter aux problèmes de la société actuelle.

#### Bilan financier

Daniel Villon présente les comptes arrêtés au 26 mars 2017 qui présente un solde positif de plus de mille euros pour l'exercice 2016 (à déduire frais de voyage du mondial). Si le nombre d'adhérents est stable le nombre de bagues commandées est en baisse à hauteur de 15 %.

Les frais du national restant à charge de la ROSE seront transmis à l'UOF pour règlement.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité, le rapport financier également à l'exception d'une abstention et d'un vote contre.

### RÉGLEMENTATION ET SITUATION SANITAIRE

- Pierre Channoy répond aux questions de l'OCI.
- *L'UOF est elle toujours en contact régulier avec l'administration ?*
- Le contact avec le ministère de l'agriculture est maintenu contrairement à celui de l'environnement.
- *Depuis l'arrêté de 2004, pour la faune européenne, de nouvelles mutations d'oiseaux sont apparues mais ne sont pas reconnues comme domestiquées. Va t'il y avoir un additif de modification ?*
- Un projet incluant les nouvelles mutations sera adressé au Ministère sous forme de liste ouverte afin de permettre d'anticiper les futures mutations.
- *L'UOF a t'elle engagée un processus pour faire reconnaître comme domestique des oiseaux de la faune*

européenne nés en cages et donc bagués mais en phénotype sauvage comme **variétés espèces domestiqués ?**

- Espèces, races et variétés une demande de reconnaissance a également été faite afin de tenir compte de l'évolution des divers élevages.
- Processus de reconnaissance : non car il n'existe pas de possibilité de le faire au regard de la similitude avec la faune sauvage
- *Serait-il possible d'avoir des comptes rendus des réunions entre l'UOF et l'administration.*
- CR de réunions avec l'administration : un condensé est diffusé par l'intermédiaire de Pierre
- *Point sur la grippe aviaire dans notre région.*
- La grippe aviaire : pas de cas dans la région mais les mesures nationales sont toujours en vigueur.
- *Quel est le rôle des administrateurs de la ROSE.*
- Conformément aux statuts la région est administrée par l'assemblée des clubs ; Le bureau règle la vie quotidienne et les affaires courantes de la région. Pour le point particulier du national annulé il n'a pas été possible de demander l'avis de l'ensemble des clubs en raison de l'urgence de la situation. La décision d'annulation a été prise par l'UOF et les membres du bureau de la ROSE. La règle de quarantaine de 21 jours entre les expositions ne permettait pas de réunir plus de 4000 oiseaux au regard de la date des régionaux au niveau national, de plus la dérogation permettant le maintien du national a été reçu fin novembre.

A noter que les instances de la COM étudient la prise en compte de la grippe aviaire au niveau mondial même si les exigences de chaque pays sont différentes. Le prochain mondial à Cesena est directement concerné puisque cette région d'Italie était directement touchée cette année par les problèmes de grippe aviaire. Par ailleurs la thèse française avançant que tous les oiseaux sont sensibles à la grippe aviaire est un frein aux négociations en cours, une étude d'envergure devrait être engagée et les moyens de la mettre en œuvre, reste à trouver, les éventuels scientifiques ne se prononçant pas à ce sujet.

- *Point sur le changement de statut du gris du Gabon.*

Changement sur le statut du gris du Gabon (délai d'un an pour régulariser) : une information sera publiée dans la revue de l'UOF du mois d'avril. Cependant une autorisation préfectorale de détention sera à demander auprès de la DDPP. Accord à l'issue d'une période de deux mois. Le quota de 10 sujets en annexe A devra être respecté pour les non capacitaires. Obligation d'identification à adresser à la DREAL, attestation sur l'honneur de détention pourra être évaluée par les dits services.

**- Concernant le Décret n° 2017-230 du 23 février 2017 relatif aux conditions d'identification et de cession des animaux d'espèces non domestiques détenus en captivité.**

Cession des animaux d'espèces non domestiques loi bio diversité : le fichier national de marquage concernera uniquement les sujets non domestiques. Annexe A, oiseaux de la faune sauvage et animaux dangereux seront dans ce fichier qui ne sera pas tenu par l'UOF. Les décrets et circulaires quant à ce fichier sont à venir mais l'inscription sera sans aucun doute payante, les négociations sont encore à venir.

Un certain découragement des éleveurs est effectivement à prévoir.

Par ailleurs, il n'est pas prévu que l'UOF fournisse les documents d'informations demandés dans le cadre d'une cession. S'assurer que l'acquéreur dispose des autorisations administratives nécessaires à la détention de l'oiseau.

### Les bagues et le fichier

La tenue du fichier des éleveurs par les responsables des clubs n'est pas toujours correcte. Les changements d'adresse mail des éleveurs sont d'une importance capitale, les documents des clubs (expositions, journées techniques) de la ROSE passent par ce canal et évitent des frais postaux.

La ROSE demande à chaque club de veiller à cette mise à jour régulièrement.

Cet après-midi nous aurons une Visio conférence avec Jean Pierre Hennebique sur l'utilisation d'Ornithonet.

Si le nombre d'adhésions est à peu près stable en 2017, le nombre de bagues commandées est en baisse. En annexe 2 les statistiques bagues et éleveurs 2017 avant les 2 dernières commandes.

### Calendrier 2017

AOH : Hyères : Concours spécial exotiques du 7 au 12 novembre

AOP : Ollioules : Bourse de la fête de l'Olivier 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre

CODA : Portes-les-Valence : bourse les 14 et 15 octobre

OCG : Bourse  
OCI : Istres : Concours Spécial Razza et faune européenne du 12 au 15 octobre  
OCA : Antibes : du 6 au 12 novembre, concours et bourse  
OCPA : Lambesc concours de Harz du 15 au 18 décembre  
OCPH : Marseillan : bourse les 23 et 24 septembre  
Palavas : concours régional de la ROSE du 20 au 26 novembre  
ORNIA : Chusclan : concours du 9 au 15 octobre  
UOC : Ajaccio : bourse du 22 au 23 octobre - bourse 9 10 et 11 février 2018  
UOEB : La Mède : bourse du 26 au 29 octobre  
UOM : Malemort : bourse 16 au 20 octobre

### Régional 2018

L'OCA est candidat pour le mois de novembre

### Cageots de transport

Les plaques permettant la réduction de l'ouverture des cageots destinés aux exotiques doivent être commandées par les intéressés pour 2 euros l'unité à la charge des éleveurs (photo jointe)

Une troisième commande est prévue par l'UOF mais ne sera pas financée par la ROSE (frais de port à prévoir)

### Journée technique régionale-formation capacitaire

Prévue par la ROSE début septembre, organisée par l'OCPH aux alentours de MONTPELLIER.

### ORNITHONET en Visio conférence avec M. Hennebique

Différents comptes Ornithonet :

#### Rôle éleveur :

Ce dernier a accès à toutes les informations relatives à l'adresse, adresse mail et au mot de passe, visibilité sur les classes, le cloud lui permet à l'éleveur d'enregistrer directement ses commandes de bagues, mais attention la validation par le club de rattachement est indispensable. Inscriptions aux concours également possible.

#### Rôle club

Le responsable a une fiche spécifique, il ne voit que les éleveurs de son club, recherche thématique possible. Visibilité sur les commandes de bagues en cours et possibilité d'enregistrer directement des commandes. Inscription aux concours possible. Les diverses informations relatives aux identités des responsables doivent être enregistrées.

#### Rôles responsables de région :

Idem que le responsable de club mais avec une vue sur tous les clubs de la région.

### Demande de subvention de l'ICC France par Alain-Pierre MARTIN

Avis défavorable du bureau de la ROSE qui n'a pas vocation à financer les clubs techniques, la subvention devrait venir de l'UOF

La séance est levée à 16h45

Prochain rendez-vous le samedi 10 juin pour la réunion des Présidents la réunion de septembre sera fixée ultérieurement.

Rozenn BLET et Marc HERNU  
Secrétaires de la ROSE

## ANNEXE 1 : RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Cette année 2016 s'est avérée bien décevante pour nous éleveurs, une saison minée par la grippe aviaire et un contexte géopolitique toujours pesant et difficile à cerner.

2016, année de National dans notre région donc sans championnat de la ROSE,

6 concours étaient inscrits au calendrier,

4 seulement ont pu se dérouler, le spécial exotiques à Hyères, Istres avec la faune et les razas, le traditionnel concours de harz organisé par notre hôte Jean-Claude ici même à Lambesc et le premier concours des Costières organisé par nos amis gardois de l'OCG.

Ces 4 manifestations ont connu un bon succès auprès des éleveurs de la région.

2 furent annulés, Antibes privé de salle, réquisitionnée pour loger les militaires du plan vigi-pirate et Aubagne par manque de participants.

Je m'arrête un instant sur Aubagne. Suite à cette annulation, le président de l'OCP, Stéphane FATTICCI, m'a envoyé un courrier qui renvoyait tout d'un bloc l'échec de son concours sur l'entière responsabilité de la ROSE, son absence de soutien, son manque de solidarité, etc ... bref l'inutilité de la région. Je vous laisse juger le bien fondé de ses dires !

Et donc il me signifiait que l'OCP se retirait de la ROSE pour rejoindre le CDE.

J'ai donc acté la décision du bureau de l'OCP.

Cette position nous chagrine et nous avons pris l'initiative de rédiger et d'envoyer un courrier à l'intention de chaque éleveur de l'OCP pour lui expliquer que nous souhaitons qu'il demeure adhérent de notre région UOF et que pour cela des clubs amis étaient prêts à les accueillir.

Cette démarche va être réalisée dans les jours prochains.

Concernant le championnat de la ROSE, je voudrais vous proposer de revenir sur notre précepte, qui consiste à ne pas organiser de concours régional les années où le National vient s'inscrire sur le territoire de la ROSE. Je vous propose donc de modifier cette règle et de maintenir notre championnat de la ROSE en toutes circonstances.

J'aurai l'occasion de revenir un peu plus tard sur les circonstances qui nous ont amené à annuler le championnat de France d'Avignon.

Pour terminer la page des concours, quelques mots sur le mondial d'Almeria :

44 éleveurs dont 2 du CDE pour la région ont présenté 314 oiseaux, ce qui représente 19% des éleveurs (229) et 22% des oiseaux français (1417) présents en Espagne. Ils ont décroché 18 médailles d'or, 16 en argent et 13 en bronze pour un total de 47 médailles.

Nous leur adressons nos plus vives félicitations.

Venons en aux bourses, au nombre de 13, à cheval sur 2016 et 2017, elles ont heureusement pu se tenir sans trop de difficultés pour le plus grand bonheur des éleveurs de la région. Cela est bien révélateur des problèmes qui surgissent lorsque nos rassemblements dépassent le cadre départemental et met en lumière le fait que les représentants de l'État n'appliquent pas la même lecture aux textes qui encadrent notre activité.

Je passe volontairement sur les points consacrés aux effectifs et aux bagues, Marie-Claire et Henri interviendront tout l'heure avec plus de pertinence.

Côté formation des juges, nous avons 3 éleveurs dans le cursus, Walid Touzri dans la section des canaris de postures et Robert Toquebeuf pour les oiseaux de la faune européenne et André Gimenez dans la section harz. 2 autres en ont terminé avec la formation et ont rejoint le collège des juges, il s'agit de Didier Soria en canari couleur et Sylvain Cicéro dans la section exotiques.

Nous ne pouvons que nous en féliciter et bien entendu nous leur adressons à tous les 5 tous nos encouragements et toutes nos félicitations.

Ils vont grandir notre équipe de juges, pour mémoire : Jean-Claude Quessada, Pierre Groux, Christian Louvel, Gilbert Saglietto, Bruno Palmieri, David Vettese, Pierre Lopez, Guy Catalano, Jean-Michel Eytorff et Alain-Pierre Martin et Pierre Channoy.

En ce qui concerne la communication, notre site est toujours bien visité, mais pour qu'il conserve toute sa pertinence et qu'il colle plus à l'actualité de notre région, n'oubliez pas de transmettre à Jany Lecomte notre web master vos informations qui pour une meilleure diffusion seront également publiées sur la page face book de la ROSE.

Toujours en communication, les infos de la ROSE ont été acheminées début septembre à tous les éleveurs de la ROSE. Il s'agissait du numéro 11 depuis la mise en place en 2006.

472 ont été expédiés en fichier joints par courriel, 108 ex papier acheminés par la poste pour un montant de 187,50 € dont 151,20 € de timbres pour être précis.

Il subsiste encore quelques erreurs dans les adresses mails ou postales, aussi je vous demande un effort supplémentaire dans la mise à jour du fichier adhérent sur la base Ornithonet, qui désormais sert de base dans la gestion des concours.

Depuis octobre 2015 tous les éleveurs de la ROSE qui ont communiqué une adresse mail valide reçoivent de la fédération « les Nouvelles de l'UOF » qui outre des informations de notre union comporte le lien qui vous permet d'accéder à la revue « les Oiseaux du Monde » version numérique.

Pour les cageots de transport, la 2<sup>ème</sup> commande a été pour le bien de nos finances, beaucoup plus modeste. Les éleveurs et les clubs de la région sont maintenant bien équipés et sauf votre avis contraire, il n'y a pas lieu de procéder à une 3<sup>ème</sup> commande.

Alors que notre région semblait avoir retrouvé son équilibre grâce à l'action et au travail de vous tous présidents et animateurs de nos clubs, les éléments se sont ligüés contre nous en cette fin d'année 2016 pour nous replonger dans les affres du doute. Conséquences directes, nos concours annulés à Antibes et le national à Avignon. Certes nous avons déjà surmonté des difficultés, mais nous voici confrontés à la dure réalité du monde d'aujourd'hui et il faut bien prendre conscience que nos activités font partie intégrale de cette société dont les règles actuelles ne nous épargnent guère. Nous devons donc nous adapter à cette nouvelle donne en attendant des jours meilleurs au risque de sérieuses déconvenues si nous faisons semblant de l'ignorer.

## ANNEXE 2 : STATISTIQUES DES ADHESIONS ET DES BAGUES AU 16 MARS 2017

COMMANDE BAGUES NORMALES						
N° Commande	SIGLE	Nombres de bagues	Montant	Montant-boni 5,00%	Nombre d'adhésions	Montant adhésions
12017	ROSE	6730	3 294,50 €	2 958,00 €	84	1 402,80 €
22017	ROSE	860	400,00 €	357,00 €	15	250,50 €
32017	ROSE	3452	1 690,50 €	1 517,90 €	67	1 118,90 €
42017	ROSE	7300	3 585,00 €	3 220,00 €	126	2 104,20 €
52017	ROSE	6680	3 301,50 €	2 967,50 €	98	1 636,60 €
62017	ROSE	5795	2 907,00 €	2 617,25 €	50	835,00 €
72017	ROSE	3910	1 925,00 €	1 729,50 €	51	851,70 €
82017	ROSE	2960	1 472,50 €	1 324,50 €	30	501,00 €
92017	ROSE	2060	1 027,00 €	924,00 €	27	450,90 €
10017	ROSE	80	40,00 €	36,00 €	0	0,00 €
<b>TOTAL</b>		39827	19 643,00 €	17 651,65 €	548	9 151,60 €

COMMANDE BAGUES EXPRESS						
N° Commande	SIGLE	Nombres de bagues	Montant	Montant-boni 10,00%	Nombre d'adhésion	Montant adhésions
12017	ROSE	20	24,00 €	22,00 €	1	16,70 €
22017	ROSE	0	0,00 €	0,00 €	0	0,00 €
32017	ROSE	26	30,00 €	27,40 €	1	16,70 €
42017	ROSE	45	46,50 €	42,00 €	1	16,70 €
52017	ROSE	20	19,00 €	17,00 €	0	0,00 €
62017	ROSE	40	38,00 €	34,00 €	0	0,00 €
72017	ROSE	320	296,00 €	264,00 €	2	33,40 €
82017	ROSE	160	153,00 €	137,00 €	1	16,70 €
92017	ROSE	480	425,00 €	377,00 €	0	0,00 €
10017	ROSE	120	110,00 €	98,00 €	0	0,00 €
<b>TOTAL</b>		1231	1 141,50 €	1 018,40 €	6	100,20 €

RECAP SAISON						
N° Commande	SIGLE	Nombres de bagues	Montant	Montant-boni	Nombre d'adhésions	Montant adhésions
12017	ROSE	6750	3 318,50 €	2 980,00 €	85	1 419,50 €
22017	ROSE	860	400,00 €	357,00 €	15	250,50 €
32017	ROSE	3478	1 720,50 €	1 545,30 €	68	1 135,60 €
42017	ROSE	7345	3 631,50 €	3 262,00 €	127	2 120,90 €
52017	ROSE	6700	3 320,50 €	2 984,50 €	98	1 636,60 €
62017	ROSE	5835	2 945,00 €	2 651,25 €	50	835,00 €
72017	ROSE	4230	2 221,00 €	1 993,50 €	53	885,10 €
82017	ROSE	3120	1 625,50 €	1 461,50 €	31	517,70 €
92017	ROSE	2540	1 452,00 €	1 301,00 €	27	450,90 €
10017	ROSE	200	150,00 €	134,00 €	0	0,00 €
<b>TOTAL</b>		41058	20 784,50 €	18 670,05 €	554	9 251,80 €